



[Du gazon pour le tennis de Droué](#)

Le club de Tennis de Droué, présidé par Jean-Claude Angot, vient de se voir doté d'un équipement particulièrement apprécié des joueurs, un court extérieur en gazon synthétique.

A proximité de la **Halle des sports** où se tiennent les entraînements pendant la saison hivernale, ce sont désormais deux terrains qui encadrent les lieux. Le premier, en dur, et désormais, le second, en gazon.

Pour les **trente-cinq licenciés** du club, ce choix de surface de jeu est un atout particulièrement apprécié. Tout au long de l'année, des rencontres amicales et de club vont s'y tenir à l'instar du

tournoi interne de juin mais, chaque année, la seconde quinzaine de septembre, s'y déroule le tournoi homologué.

Le court a été inauguré en présence de **Florence Doucet**, conseillère départementale, d'**Alain Bourgeois**, président de la communauté de communes Perche et Haut Vendômois, et d'**Yves Bertouy**, vice-président et maire de **Droué**. Une intervention de l'entreprise **Tennis Chem Industries** sera nécessaire début décembre pour reprendre la pose de la bâche périphérique et résoudre ainsi les problèmes d'écoulement des eaux de pluie.

L'investissement de 30.000 € a fait l'objet d'un partenariat financier à hauteur de 50 % entre la commune et le club.